

17 L'ocagne Française.

le 6/05/2019

14 rue Cressaudet Charnay.

15

52500 FAYL-Bulldt.

à Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Tainey.

je souhaite porter à votre connaissance les faits suivants
concernant le Parc éolien du Sud Haute-Marne.
Ce projet s'inscrit dans un territoire comportant 68 éoliennes
élevées dans un rayon de moins de 15 km.
Ces parcs sont conçus sans concertation : Il n'y a pas
de logique de structuration s'appuyant sur les lignes
du paysage. L'environnement sera saturé par la
multiplication des parcs dispersés.
La recommandation du SRE Champagne-Ardenne qui
précise un angle minimum de respiration visuelle
ne sera pas respecté.

- Les villages = Génieries, Poinson-lès-FAYL, Pressigny, Savigny
n'auront pas les 180° d'espace sans éoliennes
- Concernant la biodiversité : Le couloir de migration qui
traverse le parc est qualifié d'enfer moderé alors que 165.
passage de mulans royaux ont été comptabilisés.
En 2014 le préfet avait considéré que 72 mulans royaux
sur l'ensemble du parc Vannier-Arnance nécessitait la
suppression de 3 éoliennes.

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur,
à l'assurance de mon profond respect.

Cocagnes.